

## VIVRE DANS L'OISE

### BEAUVAIS

#### Congrès des jardins familiaux

**Jardiniers, vous avez rendez-vous !** Le congrès départemental des jardins familiaux de Beauvais se tient dimanche 16 mai à partir de 8 h 30 à l'Elispace. L'assemblée générale en elle-même est programmée à 9 h 20 avec la présentation des rapports moral, financier et d'activité et l'élection du conseil d'administration. Une promenade est prévue pour les femmes et accompagnateurs avant un déjeuner-spectacle pour tous.

### SABLONS

#### Le site Internet fait peau neuve

Le site Internet de la communauté de communes des Sablons avec le soutien de la ville de Méru et du Fisac (Fonds d'intervention auprès des services, de l'artisanat et du commerce) a fait peau neuve. Les entreprises bénéficient désormais d'une véritable page, vitrine de leur activité. Le site offre par ailleurs des informations pratiques qui s'adressent particulièrement aux porteurs de projet pour la création, reprise ou transmission de l'entreprise mais aussi de nombreuses informations générales des Sablons sur les transports, les sorties ou encore la carte fidélité multicommerces.

■ [www.ucas-sablons.fr](http://www.ucas-sablons.fr)

### CREIL - SAINT-MAXIMIN

#### Soutien aux sinistrés d'Haïti

Le collectif de solidarité qui s'est créé dans l'Oise organise, en partenariat avec le magasin Cultura, une opération de soutien aux sinistrés du séisme en Haïti. Après le passage hier de la conteuse haïtienne Mimi Barthélémy, une exposition-vente de peintures en Haïti se poursuit dans le magasin. Et samedi 15 mai, DJ Popostar y mettra l'animation avec de la musique kompa.

### LE PLESIER-SUR-SAINT-JUST

#### Faire face à l'enfant insolent

Quand l'enfant transgresse les interdits, dit des gros mots ou fait des bêtises, comment réagir ? Des solutions seront données lors d'une conférence animée par Jean Epstein, psychosociologue professionnel de l'enfance, demain vendredi à partir de 15 heures, salle polyvalente du Plesier-sur-Saint-Just.

■ Accès gratuit après réservation au 03.44.78.09.06.

### MOUY

#### Inscrivez vos enfants en maternelle

Les préinscriptions des enfants nés en 2005, 2006 et 2007 non encore scolarisés et qui entreront à l'école maternelle à Mouy en septembre prochain ont lieu dès à présent et jusqu'au vendredi 28 mai aux jours et heures d'ouverture de la mairie.

## CONSEIL GÉNÉRAL

# Le préfet pourrait attaquer le plan Déchets



**VILLERS-SAINT-PAUL.** L'est du département, emmené par le SMVO (Syndicat mixte de la vallée d'Oise) et son président, le sénateur-maire UMP de Compiègne, Philippe Marini, s'est, depuis plusieurs années, doté d'un incinérateur. Le Symove, du sénateur UMP Alain Vasselle, voudrait en construire un à Villers-Saint-Sépulcre, sur le site de GEP.

(LP/A.D.)

« **J**e pense qu'il n'est pas possible, aujourd'hui, de s'interdire de construire un second incinérateur dans l'Oise. Or, le plan départemental d'élimination des déchets ferme la porte à cette possibilité. Je n'exclus pas de le déférer au tribunal administratif. »

Deux jours après l'adoption du plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés de l'Oise, le préfet, Nicolas Desforges jette un pavé dans la mare du conseil général. Déjà, en janvier, il avait émis un « avis réservé » sur le fameux plan alors en cours d'élaboration, estimant que le conseil général devait revoir, en plusieurs points, sa copie. Le représentant de l'Etat et le départe-

ment n'étaient pas d'accord sur l'évolution du volume de déchets à traiter : le premier estimant que la tendance dans l'Oise était à l'augmentation, le second affirmant le contraire. Le préfet de l'Oise ferait-il désormais partie des défenseurs du projet controversé du Symove (Syndicat mixte Oise Verte environnement, présidé par Alain Vasselle) d'implanter un incinérateur dans l'ouest du département, à Villers-Saint-Sépulcre ? Projet sur lequel il sera amené à donner plus qu'un avis puisque c'est lui qui, au terme de la procédure, en autorisera ou pas la construction.

« Je ne dis pas qu'il faut implanter un second incinérateur, souligne Nicolas Desforges. J'estime seulement qu'il est irréaliste, aujourd'hui, de dire qu'on n'a pas besoin de cet équipe-

ment. » Le député Jean-François Mancel, également conseiller général du canton de Noailles, auquel appartient la commune de Villers-Saint-Sépulcre (site pressenti de ce second incinérateur), est également très critique vis-à-vis du plan départemental adopté par le conseil général. « Le préfet est contre, le commissaire-enquêteur qui a mené l'enquête publique est contre, mais M. Rome (NDLR : le président socialiste du conseil général) est pour ! La dictature fonctionne bien », dénonce l'élu UMP qui ajoute : « En privilégiant l'enfouissement des déchets, technique dépassée et coûteuse, il conduit tout droit à la pollution des sols et de l'eau, sans compter le prix pour le consommateur. »

CORINNE FOURCIN

« Plus de 90 % d'avis favorables ! »

**PATRICE CARVALHO** ● vice-président du conseil général

« Au conseil général, la probabilité d'un recours du préfet devant le tribunal administratif est considérée avec sérieux. Pour autant, elle n'effraie pas Patrice Carvalho, vice-président du conseil général, président de la commission qui a planché sur le plan départemental d'élimination des déchets. « Ce plan est parfaitement légitime, souligne l'élu. Lors de l'enquête publique, nous avons recueilli plus de 90 % d'avis favorables des habitants qui se sont exprimés sur le sujet. Rappelons que ce plan est le fruit de deux ans de travail et de la plus large concertation. »

Pour l'élu, la démarche entreprise par le conseil général s'inscrit parfaitement dans les objectifs fixés par le Grenelle de l'environnement. « On est complètement dedans ! Notre volonté est d'encourager et de favoriser le tri et la valorisation des déchets, et ainsi réduire le volume à traiter. Je ne comprends pas que le préfet veuille aller à l'encontre de ça. » Quant au deuxième incinérateur, il est jugé « inutile et coûteux ». « Pour l'ouvrir, il faut avoir le volume de déchets à traiter en conséquence. L'incinérateur de Villers-Saint-Paul correspond aujourd'hui aux besoins. » C.F.

### SENLIS

# Les élèves en BTP sur un vrai chantier

« **V**u de loin, ce pourrait être un chantier classique. Mais à y regarder de plus près, les ouvriers qui s'affairent actuellement pour refaire à neuf une allée serpentant entre les bâtiments du quartier de la Gâtelière ont une allure assez juvénile. Rien de plus normal en l'occurrence, puisqu'il s'agit d'élèves en 1<sup>er</sup> bac pro travaux publics du lycée Amyot-d'Inville, en train de mettre en pratique ce qu'ils apprennent dans le lycée professionnel senlisien.

**Le syndic finance le matériel, les élèves œuvrent**

« C'est la première fois que nous mettons en place ce genre de collaboration, précise Eric Augelet, professeur en gros œuvre et travaux publics, qui encadre les lycéens avec ses collègues Manuel Morge et Olivier Cauchard. Nous avons l'habitude de mener de petits chantiers dans l'enceinte du lycée mais là c'est le syndic de copropriété de la Gâtelière, l'agence Lepercq, qui a accepté de nous confier la réfection de cette allée. Ils financent l'achat des matériaux et, avec nos élèves, nous nous



**SENLIS, QUARTIER DE LA GÂTELIÈRE, MARDI MATIN.** Les élèves en travaux publics du lycée Amyot-d'Inville ont été mandatés par le syndic Lepercq pour la réfection d'une allée de la résidence.

(LP/H.S.)

occupons d'effectuer le travail. » Et l'expérience fonctionne puisque, même si les lycéens ne viennent que par demi-journée, l'allée piétonne partant du bas de la rue Rameau pour remonter vers le centre de la

Gâtelière est en train de changer d'aspect.

Avec beaucoup de sérieux et d'application, les sept élèves, âgés de 17 à 19 ans, travaillent déjà comme des professionnels. « On a enlevé tout le

revêtement ancien, on a fait du terrassement, bouché quelques trous et là, on refait du béton lavé », expliquent Julien Choquel et Jonathan Morim, deux des lycéens à pied d'œuvre. La petite sente devrait être achevée d'ici à la fin mai.

« Nous avons de la chance, c'est une très bonne classe de bac pro travaux publics, se réjouit Eric Augelet. Mais d'autres élèves du lycée sont intervenus sur cette opération, des élèves en maçonnerie, des canaliseurs. Et la semaine prochaine, des élèves de BEP viendront terminer une partie du revêtement, en inscrivant le nom de la Gâtelière avec des briques scellées sur l'allée. »

Devant la qualité du travail et l'enthousiasme des lycéens, d'autres petits chantiers devraient être confiés à des classes d'Amyot-d'Inville dans le quartier résidentiel de la Gâtelière. « De modestes opérations, souligne Eric Augelet, car nous n'avons nullement l'intention de concurrencer les entreprises ou de leur enlever du travail. Il s'agit juste d'apporter la meilleure formation possible à nos élèves. »

HERVÉ SÉNAUDAUD